

Avis de constitution

SOCIETE « KOITA ETABLISSEMENT ET FRERES » en abrégé « KOITA ETS »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE, QUARTIER DU 2E
ARRONDISSEMENT, Lot 184, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOITA ETABLISSEMENT ET
FRERES » en abrégé « KOITA ETS »

Objet : Agriculture, commerce général .
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE, QUARTIER DU 2E
ARRONDISSEMENT, Lot 184, Ilot 7

Dirigeant(s) M KOITA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06008 du 18/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36311/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

